

## DÉCISION DU MAIRE N° 2024/12/13

**Objet** : 198 - Marché n° VN24040-2 - Mission d'études de programmation pour la transformation du château du Cotin en MECS (maisons d'enfants à caractère social)

La Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 21 février 2024 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu le code de la commande publique,

Vu le marché sans publicité ni mise en concurrence lancé le 09 juillet 2024 et la date de remise des offres fixée au 16 septembre 2024,

Vu l'offre présentée par R2M ARCHITECTES,

### Décide

- De donner son accord à la signature du marché VN 24040-2 « Mission d'études de programmation pour la transformation du château du Cotin en MECS (maisons d'enfants à caractère social) » avec l'entreprise R2M Architectes pour un montant global de 37 500.00 € HT

Fait à Vire Normandie, le 13 décembre 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20241219-198B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2024

Publication : 19/12/2024

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Nicole DESMOTTES

